

TRELIUVAN

Bulletin municipal - Décembre 2015

Bonne Année 2016



Les activités des enfants dans le cadre des TAP



Cérémonie du 11 novembre



Lauréats du concours des maisons fleuries

n° 150

SOMMAIRE

BULLETIN N° 150

Vœux de la municipalité 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Informations
municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4-5

Commémoration du 11 novembre 5

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2016 6

Travaux 7

Les échos de Dinan Communauté 7

Déclarations préalables

de travaux 8

Permis de construire 8

Vente de bois au profit du CCAS 8

Atelier du "bien vieillir" 9

Le repas des aînés 9

Etat civil 10

Noces d'Or 10

Journée citoyenne 10

Calendrier des fêtes 11

Bibliothèque L'Imagin'R 12

Salon des Artistes 13

Concours des maisons fleuries 13

Décoration des sapins 13

Ecole Jean Ferrat 14-15

Ecole Mosaïque 16

Centre de loisirs

sans hébergement 17

Spectacle Jaoset d'Lainti 17

Associations sportives
et culturelles 18

Amicale des anciens combattants 18

Fleur de Blé noir 18

L'association Trélivet Téléthon 19

Trélivet Animation 20

Comité de jumelage de Trélivet 20

A.S Trélivet Football 21

Club VTT/Cyclo Trélivet 22

Club de l'amitié et des loisirs 22

AS Trélivet Moto 23

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 24

Club de gymnastique 24

L'amicale laïque de Trélivet 25

Informations
pratiques 26

Recensement 26

Planning des espaces jeux 26

Petite enfance 27

A.P.A 28

La Mission locale 28

La lettre du CLIC 29

Assainissement

individuel 30

La Haute Définition 30

Démarches

administratives 31

Mémo 32



ANNÉE 2016

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ils auront lieu le **SAMEDI 9 JANVIER à 18H30**
à la salle Clément Ader,

toute la population y est cordialement invitée.
Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

Le Maire,

Les Maires adjoints,

Les Conseillers Municipaux,

les membres du CCAS,

Le personnel Communal

les bénévoles de la Bibliothèque

vous présentent tous leurs vœux de bonheur,
de joie et de santé, pour vous-même, votre famille,
dans l'attente de vous retrouver à cette cérémonie.

Le Maire.



BIENVENUE A NOTRE NOUVEL ARTISAN ET AU CABINET DE KINESITHERAPIE

Nous avons le plaisir d'accueillir sur notre commune :

● **M^{me} Lucie BARBIER, artisan peintre, La Sevestrais.**

● **Le cabinet de kinésithérapie, KINÉO, 9 bis rue de la Cochais.**

Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leurs projets.

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : www.trelivan.fr
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46
 - Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Communauté : 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10^{ème} d'Artillerie
22100 – DINAN - Premier étage.
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christina.



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 25 du mois d'avril,
de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel
(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE

Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST -
Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



Vœux de bonheur, de santé, de prospérité, pour vous, votre famille, vos entreprises, de réussite dans vos projets, qu'ils soient personnels, familiaux ou professionnels.

Très bonne année 2016 de la part :

Des Maires-adjoints ;
Des conseillers municipaux ;
Des membres du CCAS ;
Des personnels municipaux ;
Des bénévoles de la bibliothèque.

Une date, un lieu à retenir :

SAMEDI 9 JANVIER, à partir de 18H30 à la salle Clément Ader.

Vœux de la municipalité, toute la population y est invitée et attendue.

2015 a été marquée par des drames épouvantables en France :

- Les 7, 8 et 9 janvier – Charlie Hebdo – Fontenay aux Roses et Montrouge – Dammartin en Goële.
- Le 13 novembre, les attentats en Ile de France, faisant un nombre de morts sans précédent.

Il nous faut tous ensemble montrer notre attachement à nos valeurs républicaines et laïques, sans rejet de l'autre, seules valeurs capables d'isoler les fanatiques qui mettent tout en œuvre pour semer terreur et haine en France et ailleurs dans le monde.

Le changement d'année est toujours l'occasion de faire le bilan de l'année qui s'achève, et de se poser la question : nous, élus, qu'avons-nous fait de positif en 2015 ?

- Lancement de la construction du bâtiment des services techniques, fin des travaux prévue en mars 2016.
- Amélioration de la voirie :
 - de la fin de la rue du Stade à la Lande du Moulin ;
 - route de la Gouridais ;
 - de la fin de la rue du Gassay à l'entrée du village de la Peuvrie ;
 - le village du Tertre ;
- Création d'un parking cité du Bourg.
- Première tranche de rénovation du réseau gaz et effacement des réseaux téléphoniques résidence des Bruyères.
- Aménagement de la cour du foyer culturel.
- Remise à neuf de l'éclairage public résidence des Genêts et des Bruyères.
- Changement du système de gestion des cloches à l'église.

Autres dossiers sur lesquels nous avons travaillé :

- Modification du Plan local d'urbanisme, la mise en place des nouvelles lois nationales aura un impact négatif sur le droit à construire, beaucoup de secteurs seront classés en zone agricole.
- Nouveau périmètre intercommunal, la communauté d'agglomération de Dinan aura en gestion un très large territoire. Je souhaite très vivement que cette nouvelle entité n'éloigne pas trop les décideurs des citoyens.

La nouvelle année est aussi l'occasion d'avoir des projets. Les miens portent en particulier sur :

- Une commune dynamique avec une équipe municipale qui va de l'avant, comme les années passées.
- Un CCAS toujours plus au service de la population, avec la poursuite d'actions d'information et de sensibilisation, comme en 2015 «Les ateliers du bien vieillir».
- Des associations actives pour ses adhérents, travaillant en particulier au sein de notre commune.
- La poursuite du développement de notre commune, avec l'arrivée de nouveaux habitants, les possibilités de constructions sont nombreuses.

Opérations à terminer :

- Lotissement La Lande Marie.
- Le Hameau de Bellevue 2.
- Le Hameau d'Avaugour 1.

Opérations en cours :

- Lotissement Les Vergers (en limite de la route d'Aucaleuc).
- La résidence du Bois Noué.
- Le Hameau d'Avaugour 2.
- Rue des Cerisiers : 2 pavillons avec Dinan Habitat, démarrage des travaux en février 2016.

Opérations en gestation :

- Rue du Stade (autorisation accordée).
- Accession sociale à la propriété (dossier à l'étude).
- Le Bois de Linache 2.
- Un projet dans le secteur Les Hauts-Champs/Le Rocher.

Il me semble aussi nécessaire d'associer les habitants au bon entretien de notre environnement pour des raisons essentielles :

- 1) Les coûts, nos budgets sont de plus en plus restreints.
- 2) La sensibilisation et l'engagement des citoyens sur un projet fédérateur.

C'est pourquoi, je propose une journée citoyenne, d'entretien et d'amélioration de nos espaces publics **le samedi 4 juin 2016.**

Les modalités de déroulement de cette journée seront données dans le bulletin municipal du mois de mai 2016.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire, Claude LE BORGNE

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2015

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude , M^{me} LEBRETON Suzanne , M. MAILLARD Rémi, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M^{me} RAULT Annie, M. GODET Pascal, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M^{me} LEBRET Dominique, M. PELHATRE Michel, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M^{me} PONCEL Sylvie, M. YVART Didier, M^{me} MENARD Vanessa.

Absents : M^{me} PICOUAYS Jacqueline pouvoir M. PELHATRE Michel, M. BAILLEHAICHE pouvoir M. MAILLARD, M. HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : M^{me} COURTOIS Marie-Françoise.

FINANCES

Décision modificative en investissement et fonctionnement.

Le conseil municipal valide les décisions modificatives :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		Diminutions crédits	Augmentations crédits
022- Dépenses imprévues		-30 000 €	
023-Virement à la section d'investissement		-10 000 €	
012- Charge de personnel			+40 000 €
TOTAL		-40 000 €	+40 000 €

INVESTISSEMENT		DEPENSES		RECETTES
	Diminutions crédits	Augmentations crédits	Diminutions de crédits	
021- Virement de la section de Fonctionnement			-10 000 €	
129- Aménagement Linache	-12 000 €			
122- Aménagement Ajoncs		2 000 €		
TOTAL	-10 000 €		-10 000 €	

Ecole Jean Ferrat : demande de subvention Puy du Fou.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention à l'école Jean Ferrat de 1000€ pour le séjour au Puy du Fou les 13 et 14 mai 2016.

Subvention pour le financement d'un emploi associatif – renouvellement de la convention tripartite pour 4 ans.

Le conseil municipal :

- Décide de reconduire le contrat associatif d'un animateur sportif pour une période de 4 ans à l'Association Sportive de Trélivan.
- D'attribuer une subvention de 3 500 € par an.
- Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Avis de principe sur la création d'un Conseil de sécurité et de prévention de la Délinquance.

Le conseil municipal émet un avis de principe favorable, sous réserve des mesures engagées, du périmètre d'actions et des coûts.

URBANISME ET TRAVAUX

Enquête publique : Kermené, augmentation de l'activité de son unité de fabrication de produits

carnés avec extension des bâtiments de production et des locaux techniques à Vildé Guingalan.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Rétrocession du lotissement la Lande du Grand

Le conseil municipal :

- Décide de procéder à la rétrocession définitive des espaces publics et des réseaux dans le domaine public communal conformément au plan d'aménagement, la superficie est de 265 m². La rétrocession sera à charge du lotisseur.
- Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Nomination d'une rue au lotissement les Vergers.

Le conseil municipal décide la nomination de la rue des Framboisiers au lotissement du Verger 3.

PERSONNEL

Création d'un contrat accompagnement emploi pour les services techniques.

Le conseil municipal :

- Décide la création à compter du 16 novembre 2015 d'un contrat accompagnement emploi à temps complet, au coût horaire du Smic en vigueur, pour une durée d'1 an avec possibilité de le renouveler 1 an.
- Autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Adhésion au contrat groupe assurance statutaire.

Le conseil municipal :

- Décide d'accepter la proposition de contrat d'assurance statutaire calculée sur la masse salariale suivante :
 - * Agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL : 6.50%.
 - * Agents titulaires, stagiaires et non titulaires affiliés à l'IRCANTEC : 1.40 %.
 - * Contribution CDG 22 : 0.30 % agents CNRACL et 0.07 % agents IRCANTEC.

DECISIONS DU MAIRE

Assurance dommage ouvrage bâtiment des services techniques.

Monsieur le Maire informe que l'assureur Groupama a été retenu pour l'assurance dommage ouvrage du bâtiment des services techniques : montant 4581.30€ TTC.

Litige taxe aménagement, recours à l'assistance juridique de Groupama.

Monsieur le Maire informe qu'en date du 23 septembre il a reçu du tribunal administratif, une requête contestant le règlement de la Taxe Aménagement. Afin de défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire, Monsieur le Maire a fait appel à l'assistance juridique GROUPAMA, avocat Maître Lahalle.

INFORMATIONS

- Départ en retraite au secrétariat.
- Calendrier des fêtes 2016.
- Analyse repas des aînés.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2015

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude , M^{me} LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. GODET Pascal, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M. PELHATRE Michel, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M^{me} PONCEL Sylvie, M. YVART Didier, M. HAUTIERE Ludovic, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BAILLEHAICHE Jacky.

Absents : M^{me} RAULT Annie pouvoir M. LE BORGNE Claude, M^{me} AMBROISE Fabienne pouvoir M^{me} BOTREL Marie-Claire, M^{me} MENARD Vanessa pouvoir M. LE PROVOST Guy, M^{me} LEBRET Dominique pouvoir M. GUILLEMOT Jean-Claude.

Secrétaire de séance : : M. PELHATRE Michel.

AFFAIRES GENERALES

Réforme territoriale – Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Le conseil municipal se prononce contre le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor le 13 octobre 2015 et approuve la motion ci-dessous :

MOTION : AVIS NEGATIF AU PROJET DE SDCI

C'est avec une très large majorité que le Conseil Communautaire de Dinan Communauté se satisfait de la présence dans le projet



de SDCI, proposé par Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor le 13 octobre dernier, des Communautés de Communes de Rance-Frémur et du Pays de Caulnes avec lesquelles nous travaillons et partageons un projet commun. Cependant, nous ne pouvons accepter le schéma proposé car il ne tient pas suffisamment compte des bassins de vie.

Nous prenons acte des délibérations et de la volonté des communes et communautés de communes du Pays de Dinan qui souhaitent s'associer à Dinan Communauté et sommes favorables à la création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération.

Dinan communauté est par conséquent favorable, à une Communauté d'Agglomération à l'échelle du bassin de vie du Pays de Dinan, s'appuyant sur les relations privilégiées et structurantes préexistantes.

Ce rapprochement sera subordonné à l'acceptation d'un protocole, notamment sur la gouvernance, la place de Dinan Communauté au sein de la nouvelle entité et la signature d'une charte communautaire.

URBANISME

Dinan Communauté : Demande de modification de la zone 36 Aur.

Le conseil municipal :

- sollicite Dinan Communauté pour la réalisation d'une modification simplifiée de la zone 36 Aur.
- accepte le financement de cette modification à hauteur de 40%.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2015

Un grand nombre de Trélivannais ont assisté à la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918.

Le cortège, parti de la Mairie, a rejoint le monument aux morts où deux gerbes ont été déposées.

Une minute de silence a été observée, en la mémoire des victimes de toutes les guerres.

Le maire, Claude LE BORGNE a fait lecture du message de Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, rappelant que 1915 fut l'année la plus meurtrière du conflit.

Les enfants, les enseignants de l'école Jean FERRAT, aux côtés des chanteurs «Les Pourquoi Pas», ont entonné la «Marseillaise».

Les pigeons voyageurs de Monsieur Alain BOTREL, représentant du club colombophile de Dinan, ont été lâchés et se sont envolés en signe de « Paix ».

A la suite de cette cérémonie de recueillement, un vin d'honneur préparé et servi par les élus s'est ensuite déroulé à la Salle Clément ADER.

Marie-Claire BOTREL, *adjointe à l'Animation Communale*

TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2016

● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		68,00 €	
Manifestation avec repas	158,00 €		79,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	135,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	158,00 € 135,00 €		
Réveillon	285,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	316,00 €	79,00 €	158,00 €
Habitants hors commune	450,00 €	113,00 €	226,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)		57,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		22,00 €	
Chèque caution		300,00 €	

- Remise des clefs le vendredi 17h00
- Reprise des clefs le lundi 8h30
- Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		49,00€	
Manifestation avec repas	87,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	79,00 €		
Réveillon	175,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	174,00 €	49,00 €	91,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	255,00 €		
Habitants hors commune	292,00 €	73,00 €	146,00 €
Réveillon hors commune	413,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)		36,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		14,00 €	
Chèque caution		300,00 €	

- Remise des clefs le vendredi 19h00
- Reprise des clefs le lundi 9h00
- Occupation de courte durée pour les associations Trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 49,00 €

Pour les 2 salles :

- L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- Gratuité pour le Week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation.
- Tarifs commune pour le personnel municipal.

DESIGNATION	
ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET	
Association commune	Gratuit
Association hors commune	31,00 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant	Gratuit
Carte à l'année : hors commune	41,00 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant	Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)	6,40 €
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
CONCESSION CIMETIERE	
* 20 ans	117,00 €
* 30 ans	144,00 €
Colombarium	
* 5 ans	117,00 €
* 10 ans	225,00 €
* 15 ans	333,00 €
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE	
	176,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R	
Commune - Famille	10,00 €
Cartes d'abonnement égarées	5,00 €
Hors commune - Famille	15,00 €
Bénévoles	Gratuit
Habitants arrivés dans l'année	Gratuit
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>	
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT	
Etalage de moins de 3 mètres linéaires	6,20 €
par mètre supplémentaire	2,45 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL	
Artisans et commerçants situés sur la commune	35,00 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCENE	
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)	48,00 €
SONORISATION Salle Clément ADER	
Commune	51,00 €
Hors commune	125,00 €
MATERIEL	
Commune	
Couvert (l'unité)	0,37 €
Verres ou tasses 100	14,20 €
Verres ou tasses 150	20,00 €
Verres ou tasses 200	26,50 €
Autre matériel	0,37 €
Hors commune	
Couvert (l'unité)	0,67 €
Verres ou tasses 100	19,00 €
Verres ou tasses 150	26,00 €
Verres ou tasses 200	34,00 €
Autre matériel	0,67 €
VAISSELLES PERDUES OU CASSEES	
Assiette plate grande	2,84 €
Assiette creuse	2,50 €
Assiette plate petite	2,50 €
Assiette à dessert	2,23 €
Verre ordinaire	0,46 €
Verre ballon	0,86 €
Verre à vin	1,06 €
Flûte	1,06 €
Cuillère grande	0,46 €
Cuillère petite	0,20 €
Couteau	0,46 €
Tasse café	1,78 €
Tasse chocolat	2,33 €
Sous tasse petit modèle	1,17 €
Sous tasse grand modèle	1,67 €
Fourchette	0,46 €
Louche	13,90 €
Pichet	13,55 €
Plateau stratifié	10,00 €
Corbeille	5,60 €
Plat inox	8,10 €
Saladier	13,55 €
Grilles du four	6,60 €
Plaque de cuisson	23,00 €
Plat four 55 mm	18,30 €
Couvercle	12,90 €
Plat gastro 100 mm	21,00 €
Faitout alu Ø 40	91,00 €
Couvercle Ø 40	18,56 €
Faitout alu Ø 36	78,35 €
Couvercle Ø 36	15,52 €
Plat alu avec anses 45x36	102,75 €
BARRIERES Location unité	
	1,24 €

TRAVAUX



Réseau GAZ aux Bruyères première tranche

L'entreprise SMPT de Saint Malo a réalisé le déplacement des compteurs Gaz de l'entrée de la propriété des riverains pour les placer en limite de propriété. En même temps, la commune a décidé d'effacer les lignes aériennes de téléphone pour les placer en souterrain.

La mise en Gaz et les essais se feront vers mi décembre. Après les essais les trottoirs seront refermés en enrobé.

La deuxième tranche aux Bruyères doit commencer en mars 2016. Avant, la communauté de communes fera l'échange des compteurs AEP et de la ligne d'eau potable.

Construction du bâtiment du service technique

La construction du bâtiment a commencé en septembre.

Le terrassement a été réalisé

par l'entreprise MVTP de Trélivan, la partie "gros œuvre" par la Société Lecoq de Plaintel, la charpente métallique, par SODIMAC de Pluduno.

Le déroulement du chantier se passe bien. Le suivi de réalisation est fait par M. Alain Vignais du cabinet d'architectes Aprime de Quévert.



Informations

Les joueurs et dirigeants de l'équipe de foot AST signalent que beaucoup de chiens viennent faire leurs besoins sur le terrain d'honneur du bourg. Merci aux propriétaires de surveiller leurs animaux.

Rémi MAILLARD, adjoint aux travaux et à l'environnement.

LES ECHOS DE DINAN COMMUNAUTE

Dinan communauté, dont le périmètre s'est élargi au 1^{er} janvier 2014, va voir de nouveau ses contours redessinés, du fait de l'obligation faite aux communautés de communes de moins de 15 000 habitants de fusionner (Loi NOTRe). Cet élargissement fait l'objet de nombreux débats.

Il est essentiel dans ces nouvelles structures élargies, de préserver la place de la commune et de conserver, voire bien sûr d'améliorer les services aux citoyens, tout en gardant un œil sur la pression fiscale qui doit être contenue.

En matière de grand équipement, on peut imaginer par exemple qu'une piscine neuve trouverait sa légitimité pour répondre à la demande d'une population plus importante.

Au printemps 2016, les contours seront connus et la communauté de communes devrait être communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017.

Actuellement que se passe-t-il ?

● Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancé sur les 26 communes ; le PLU de Trélivan lorsqu'il sera arrêté sera intégré au PLUI.

● En matière d'habitat, l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place jusqu'en 2019 sur le territoire permet à des propriétaires d'améliorer leurs logements. Sous certaines conditions des aides sont possibles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service habitat de Dinan Communauté.

● Dinan Communauté se dote d'une stratégie touristique pour développer le tourisme sur notre territoire.

● En matière de déchets, le plan d'optimisation 2017 est en préparation. Des évolutions ont été apportées pour les entreprises : les collectes de cartons et de produits tels que les peintures. Vous avez peut-être bénéficié de l'opération broyage de déchets verts gratuite du mois de novembre.

● La création du réseau de transport est en attente de l'élargissement du territoire. Une décision importante a été prise lors du dernier conseil communautaire qui est la participation à l'étude de faisabilité de la modernisation de la voie ferrée Lamballe-Dinan-Dol de Bretagne qui est indispensable pour notre territoire.

● Dans les domaines de la culture et du sport, de nombreuses manifestations sont organisées.

● Des travaux d'envergure de mises aux normes sont réalisés au niveau de la retenue d'eau du Pont Ruffier à l'usine de Bobital.

● Pour les jeunes parents ou futurs parents ainsi que pour les assistants maternels ou les candidats à l'agrément, pensez au Relais Parents Assistants Maternels (RAM) : c'est un lieu d'écoute, d'information et d'échanges.

● Enfin, en matière de développement économique on peut se réjouir du développement de plusieurs entreprises importantes sur notre territoire avec une prévision de 550 emplois dans les 3 années à venir.

Suzanne LEBRETON,
vice-présidente en charge des transports.

URBANISME

..... DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
09/09/2015	BOUETARD François	La Sevestrais	Réfection toiture + aménagement partiel d'un préau
22/09/2015	MERCIER Catherine	La Renaudais	Division de terrain
08/10/2015	FIACRE Patrick	1 rue du Gassay	Abri de jardin
14/09/2015	HESTIN Julien	20 rue des Pruniers	Abri de jardin
10/09/2015	COUKA Marina	4 rue du Gassay	Portail + changement fenêtres
14/09/2015	MEHEUST Alexandra	23 rue des Pruniers	Clôture
08/10/2015	TOUTIN Pascal	La Touchefais	Piscine
14/10/2015	BOISSEL Colette	3 lotissement du Plan d'Eau	Extension
02/10/2015	JUGUET Jean-Claude	54 résidence des Bruyères	Clôture
08/10/2015	NOËL Michel	6 rue du Clos Neuf	Création d'un châssis de toit
28/10/2015	HOMO Christian	La Pouldais	Division de terrain
10/11/2015	ALVES GOMES Americo	21 rue des Clairettes	Division de terrain
02/11/2015	LEBRETON Aurélien	Bougault	Pose de 5 châssis de toit
18/11/2015	MAILLARD Rémi	5 rue du Gassay	Véranda
18/11/2015	DUPONCEL Hervé	10 route de Caulnes	Pose de 2 châssis de toit
29/11/2015	POULARD Jean-Claude	20 route de Caulnes	Préau
02/12/2015	DEMEURANT Hélène	La Touchefais	Division de terrain
04/12/2015	SALMON Loïc	8 lotissement du Rocher	Portail + clôture
09/12/2015	LEBRET Patrick	25 Résidence Les Korrigans	Abri de jardin
09/12/2015	MENAGE Yvan	14 lotissement du Rocher	Veranda
09/12/2015	GILLET Emilie	25 rue des Pruniers	Création d'une ouverture

..... PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
03/11/2015	SAVE Aurélie et LECHEVESTRIER Loïc	26 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
13/10/2015	HERMOUET Nicolas	6 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
24/09/2015	LEPLAN Katell	50 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
05/11/2015	MIRIEL Gilles et Sylvie	30 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
21/10/2015	ROBERT René et Nicole	5 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
21/10/2015	HOCHET Noémie	29 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
21/10/2015	GENNEVIEVE Thomas	31 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
21/10/2015	COLSON Dominique et Géraldine	28 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
21/10/2015	GAYET Stéphane	35 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
21/10/2015	SARL LLM	6 lotissement La Lande Marie	Maison individuelle
18/11/2015	PESTEL Delphine	49 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
02/12/2015	ABBE Matthieu et BARROSO Emilie	9 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
02/12/2015	DA SILVA David	29 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
04/12/2015	NOGUES CLAUDE	24 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
06/10/2015	DAGORNE Christine	15 Le Rocher	Extension
08/10/2015	LIPINSKI Laëtitia	31 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
26/10/2015	GUERIN Christian	Les Jardins de la Féralais	Maison individuelle
26/10/2015	LEMOINE Daniel et Paulette	30 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle

VENTE DE BOIS AU PROFIT DU CCAS



Deux lots de bois de chauffage sont disponibles à la vente au profit du CCAS. Vous pouvez les voir en vous adressant au service technique. **Tél : 06 74 29 74 85.**

Les offres devront être faites **au plus tard pour le 29 janvier 2016** par courrier à l'adresse suivante :

**Mairie
CCAS
1 rue des Clairettes
22100 TRELIVAN**

Une commission examinera les propositions.
Le bois doit être impérativement retiré **au plus tard pour le lundi 28 mars 2016.**

Des ateliers du "Bien Vieillir" à la salle Hélène BOUCHER du 2 novembre au 14 décembre

19 personnes ont eu le plaisir de se retrouver le lundi de 14 h à 17 h, dans une ambiance chaleureuse et empreinte de bonne humeur, pour sept ateliers. Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre de nombreuses actions menées par la MSA pour donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé.



Les participants (es) ont écouté avec beaucoup d'attention les précieux conseils donnés par Didier GLOT, animateur de la MSA.

Les seniors ont appris (ou redécouvert) les clés essentielles pour prendre soin d'eux physiquement et moralement.

Ainsi préserver son capital santé suppose :

- Manger équilibré ;
- Faire de l'exercice physique chaque jour ;
- Maintenir une vie sociale et affective ;
- Connaître ses facteurs de risque et les prévenir ...

Chacun s'est vu remettre brochures et guides très intéressants.

A la fin de chaque séance, les «élèves» ont partagé un goûter offert par le CCAS. Des personnes ont contribué à ce moment convivial en amenant madeleines, crêpes, gâteaux. Un grand merci à elles.

Les membres du CCAS vont réfléchir à d'autres actions possibles à mener à destination des seniors et cela pour accompagner le mieux vivre et le bien vieillir.



absente sur la photo : Marie-Françoise Courtois

Annie RAULT, vice-présidente du CCAS

216 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS LE DIMANCHE 11 OCTOBRE À LA SALLE CLÉMENT ADER



Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié qui permet aux aînés et élus de se retrouver, d'échanger dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les 216 participants ont pu apprécier le repas préparé et servi par l'équipe du traiteur du Chêne au loup de Plédéliac, Monsieur CHARLOT. Le pain et le dessert avaient été commandés chez Monsieur et Madame DAMELINCOURT. Tout au long de l'après-midi, la très belle voix d'Ann LAORA a enchanté les convives.

Le maire a mis à l'honneur les doyens de la commune, Mesdames Simone ROUSSIN (102 ans), Francine BUDE (97 ans) et Monsieur Constant MENARD (97 ans).

Madame Berthe COSSON (89 ans) et Monsieur Marie LEDAGUENEL (93 ans) doyens de

l'assemblée, se sont vus offrir fleurs et panier gourmand.

Des remerciements sont adressés :

- **Au club de l'amitié et des loisirs.** Les créations artistiques du club photos et de l'atelier peinture ont illustré les menus édités par le secrétariat.
- **Aux enfants de l'école Jean FERRAT.** Sous l'impulsion de Lydie SILARD et Marie-Noëlle PIEVACHE, ils ont réalisé des sets de table remis à chaque aîné(e) (activité dans le cadre des TAP et de la garderie).

Les 13 heureux gagnants de la tombola gratuite sont repartis avec un lot de produits alimentaires achetés chez VIVAL.

Le doyen ou la doyenne de chaque table a reçu une composition florale confectionnée par des élues ou des membres du CCAS.



Le maire, les membres du CCAS, les élus donnent rendez-vous à tous les aînés(es)

le dimanche 16 octobre 2016.

Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales



ETAT CIVIL du 4^e TRIMESTRE 2015

Naissances

Le 18 novembre : **Lhéo MARIETTE**, 7 rue des Pruniers.
Le 21 novembre : **Sohan DIOCLÈS**, 10 rue du Clos Neuf.



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

Le 12 décembre : **Chantal ONFRAY** et **Roland GILOT**, Le Gassay

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.



Décès

Le 18 septembre : **Marguerite MALLET** veuve **LEPLAN**, 11 cité des Ajoncs.
Le 15 novembre : **Colette LIRONI** veuve **MATHIEU**, 4 rue des Goélands.
Le 21 novembre : **Eric BERTRAND**, La Mare.



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

Récapitulatif année 2015 en date du 19 décembre

Naissances : 16 Mariages : 9 Décès : 16

GINETTE ET MAURICE GILLARD ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

*Ginette et Maurice se sont unis
le 17 juillet 1965 au Dinglé.*

*Leurs noces d'or ont été célébrées le 3 octobre 2015. Ils
ont été reçus à la mairie
en présence de leurs parents et amis.
Après avoir relaté les grands moments de leur vie et
de leur carrière, l'acte de mariage a été relu.
La municipalité leur a offert un vin d'honneur servi
par les membres du conseil municipal.
Au nom des Trélivannais, je les ai félicités pour ces
nombreuses années de vie commune.*

Le maire, Claude LE BORGNE



UN EVENEMENT RASSEMBLEUR ET CITOYEN !

Le principe est :

• **De mobiliser les habitants dans un élan de civisme, autour d'un projet d'amélioration de leur cadre de vie;**

• **De favoriser la communication entre les citoyens, toutes générations confondues.**

La journée Citoyenne est consacrée à la réalisation de petits chantiers : amélioration, embellissement, etc..., dans des lieux symboliques utiles et visibles par tous.

Toutes les personnes volontaires, quels que soient leurs âges et leurs compétences, sont les bienvenues.

Les travaux et les moments de convivialité, en particulier lors du repas pris en commun, créent des belles rencontres. C'est l'occasion de réunir les habitants qui se croisent sans se connaître.

LA MUNICIPALITE ORGANISERA CETTE JOURNEE LE : SAMEDI 4 JUIN 2016

CALENDRIER DES FÊTES 2016

	Dates	Manifestations
JANVIER	Jeu 7 Sam 9 Sam 16 Jeu 21 Sam 30	Galette des Rois Club de l'Amitié (salle Hélène Boucher) Vœux Municipalité (salle Clément Ader) Galette des Rois AST + Ecole de Foot (salle Clément Ader) Assemblée Générale - Comité de jumelage (Foyer culturel) Concours d'Aluette Club de l'Amitié (Foyer culturel)
FÉVRIER	Vend 5 Sam 6 Dim 7 Sam 27	Assemblée Générale - Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher) Spectacle Gallo organisé par Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Repas Amicale Laïque (salle Clément Ader)
MARS	Vend 4 Sam 5 / Dim. 6 Sam 5 Sam 12 Vend 18 Dim 20 Sam 26	Vernissage salon des artistes (salle Clément Ader) Salon des artistes (salle Clément Ader) Repas à emporter - Société de chasse (Maison des sports) Théâtre - Trélivan Animation (salle Clément Ader) Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader) Banquet FNACA (Bobital) Repas Ecole de foot (salle Clément Ader)
AVRIL	Dim 3 Sam 16 Dim 24 Dim 24	Assemblée générale et repas annuel Club de l'Amitié (salle Clément Ader) Théâtre - Trélivan Animation (salle Clément Ader) Pêcheur - Comité de jumelage (étang Parc du Val Drouet) Randonnée Club VTT - Cyclo
MAI	Dim 1 ^{er} Dim 8 Dim 15 Dim 15 Dim 15 Sam 21 Dim 22 Dim 22 Dim 29	Tournoi + repas Ecole de Foot (salle Clément Ader) Victoire 1945 + vin d'honneur (salle Clément Ader) Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans Vide Greniers Amicale Laïque Portes ouvertes de la Bibliothèque Courses Motos Courses Motos Fin de saison Foot (Maison des sports) Fêtes des Mères (salle d'honneur de la Mairie)
JUIN	Sam 4 Sam 4 / Dim. 5 Jeu 16 Vend 17 Sam 25 Dim 26	Journée citoyenne Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher) Grillades party - Club de l'Amitié (salle Hélène Boucher) Repas Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Kermesse Ecole Jean Ferrat Vide-greniers Société de chasse (salle Hélène Boucher)
JUILLET	Sam 2 Mer 13 Sam 23 Jeu 28	Concours de pétanque Club de l'Amitié (Parc du Val Drouet) Bal et Feu d'artifice C.O.C.S + repas (salle Clément Ader) Concours de pétanque - Anciens Combattants Soirée A.L.S.H (salle Clément Ader)
AOÛT	Sam 13	Concours de pétanque de l'A.S.T.
SEPTEMBRE	Vend 9 Dim 11 Vend 16 Dim 18 Vend 30	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat Vide greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher) Pot de rentrée de l'Amicale Laïque (Maison des sports) Sortie vélos - Amicale Laïque Remise des prix des Maisons Fleuries (salle Montgailhard)
OCTOBRE	Dim 2 Vend 7 Dim 16 Sam 29	Randonnée pédestre Association Téléthon Trélivan Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader) Repas des Aînés (salle Clément Ader) Repas "Années 80/90" Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
NOVEMBRE	Sam 5 Dim 6 Mardi 8 Vend 11 Vend 11 Vend 18 Sam 19 Sam 26 Dim 27	Spectacle C.O.C.S - (salle Clément Ader) Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Portes ouvertes Club de l'Amitié ARMISTICE 14/18 - Vin d'honneur (salle Clément Ader) Banquet des Anciens Combattants (salle Clément Ader) Repas Fleur de Blé Noir (salle Hélène Boucher) Repas à emporter - Société de chasse (Maison des sports) Repas Club de Motos (salle Clément Ader) Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon
DÉCEMBRE	Sam 3 Lun 5 Vend 9 Sam 10 Dim 11 Mer 14 Sam 31	Repas Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader) Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader) Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader) Décoration des sapins - école + garderie 10h30 Arbre de Noël A.P.E. Ecole Mosaïque (salle Clément Ader) Passage du Père Noël - Trélivan Animation (salle Clément Ader) Réveillon AST (salle Clément Ader)



Après avoir dit adieu à 2015, accueillons joyeusement 2016. C'est avec beaucoup de plaisir que toute l'équipe d'animation de l'Imagin'R vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Si vous avez besoin d'un peu de détente après les fêtes, rien de mieux qu'un bon livre, alors pensez à la bibliothèque où nous vous attendons avec nos dernières nouveautés. Pour ne pas vous perdre dans les dernières parutions, essayez **«La boussole»** de Mathias Enard, prix Goncourt 2015 ou **«D'après une histoire vraie»** de Delphine de Vigan, prix Renaudot, sans oublier le nouveau roman de Françoise Bourdin **«Au nom du père»**. Dans la série «coup de coeur», un très joli roman **«Le livre des Baltimore»** de Joe Dicker et aussi **«Toute la lumière que nous ne pouvons voir»** d'Anthony Doerr, gros succès aux USA. Pour les jeunes, bien sûr, la BD d'Astérix : **«Le papyrus de César»**.

Pendant tout le mois de janvier vous pouvez, si vous le désirez, renouveler votre abonnement en vous rendant en mairie. Et si vous n'êtes pas encore abonnés, et bien, nous vous souhaitons la bienvenue. Bonne année à tous.

Pour s'inscrire, les démarches suivantes sont à effectuer en mairie :

1. Remplir une fiche (disponible en mairie ou à la bibliothèque) ;
2. S'acquitter des frais d'abonnement ;
3. Une carte de lecteur vous est alors remise. Elle sera validée à l'accueil de la bibliothèque avant tout emprunt.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h - 12 h ; 15 h - 17 h
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
Pendant les vacances scolaires :
Mercredi et samedi : 10 h - 12 h

Tarifs annuels :

- Abonnement commune : 10 euros
 - Abonnement hors-commune : 15 euros
- Tout nouvel habitant sur la commune se verra offrir un abonnement gratuit pour l'année en cours (se renseigner en mairie).

Les bénévoles

EXPOSITIONS A LA BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R



Le Club de l'amitié expose ses créations artistiques



Séance de maquillage avec l'artiste Catz



Le samedi 5 décembre, la bibliothèque l'Imagin'R, recevait l'association "Contilène".



Un après-midi conté sur le thème "l'hiver, le froid sans oublier le Père Noël"

La bibliothèque L'IMAGIN'R se veut un lieu ouvert et éclectique. Amateurs, professionnels, enfants des écoles peuvent y accrocher leurs œuvres et faire partager leur passion.

Peinture, sculpture, gravure, aquarelle, photographie, dessin y trouvent une place, tout au long de l'année.

Amateurs d'arts ou simples curieux ne manquez pas de pousser la porte, vous ne serez pas déçus.

Tout au long du deuxième semestre 2015, animations et expositions se sont succédées.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la Culture

SALON DES ARTISTES 2016

Organisé par la commission culture, le 12^{ème} Salon des Artistes se tiendra les samedi 5 et dimanche 6 mars 2016.

Cette manifestation a pour objectif de permettre à des artistes amateurs d'exposer leurs travaux en public, et d'échanger entre visiteurs et exposants sur les techniques utilisées que ce soit en peinture, dessin, sculptures, encadrements artistiques, photographie ou scrapbooking...

Une trentaine d'exposants sont attendus pour présenter leurs œuvres à la salle Clément ADER.

Un concours sera organisé pour les exposants. Les participants devront présenter un tableau ou une œuvre sur le thème :

« La fête foraine, la foire ou le marché ».

Les artistes présents en 2015 recevront par courrier un bulletin d'inscription, début janvier.

De nouveaux artistes sont les bienvenus. Les personnes intéressées doivent faire leur demande d'inscription par courrier à l'adresse suivante, avant le 25 janvier 2016 :

Commission Culture / Salon des Artistes / MAIRIE
1, rue des Clairettes - 22100 TRELIVAN

Marie-Claire BOTREL, *adjoite à la Culture*

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dans notre commune, le concours des maisons, jardins et balcons fleuris, est devenu une tradition forte, que la municipalité souhaite préserver et encourager.

Chaque année, nous mettons à l'honneur celles et ceux qui par leur amour des fleurs, de la nature, ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Trélivan une commune où il fait « bon vivre ».

Le **vendredi 25 septembre** à la salle Montgailhard, Monsieur Le Maire, entouré de la commission fleurissement et des membres du Conseil Municipal, a félicité les **11 lauréats qui embellissent leurs quartiers et villages**.

M. ANDRIEU Hubert, La Tourtelais, M^{me} BENOIST Antoinette, La Sansonnière, M^{me} BIDET Marie-Pierre, Résidence Anne de Bretagne, M. COLLET Francis, la Tourtelais, M^{me} DUFFROS Martine, lotissement le Rocher, M^{me} EVEN Yvette, rue des Fougères, M^{me} HERVE Solange, Résidence Anne de Bretagne, M^{me} MACE Nadine, Résidence Anne de Bretagne, M. MENARD Gilles, la Féruais, M^{me} MONTITON Yvette, la Guerche, M. SANTIER Claude, le Rocher.

A la suite du diaporama, chaque participant a été récompensé par un bon d'achat, un bouquet de fleurs et une photo personnalisée.

Le jury a souligné qu'un bon nombre d'habitations bien fleuries non-inscrites auraient mérité une récompense. La commission fleurissement les encourage vivement à s'inscrire au concours de l'année 2016.

Marie-Claire BOTREL, *adjoite au fleurissement*

DÉCORATION DES SAPINS

C'est une tradition Trélivannaise..., les enfants de la garderie de l'école Jean FERRAT, accompagnés des parents, ATSEM, et élus décorent les sapins déposés dans le centre bourg.

Tout au long du mois de novembre, les enfants s'activent à confectionner les paquets cadeaux multicolores.

Merci à tout le personnel de la garderie, qui a motivé et encouragé les enfants à la préparation de cette animation communale.



Petits et grands, ont été invités par la municipalité à la salle d'honneur de la mairie pour déguster bonbons et chocolats et partager le pot de l'amitié.

Bonne Année 2016 !

Marie-Claire BOTREL, *adjoite à l'Animation Communale*



ECOLE JEAN FERRAT



Les élèves de grandes sections et de CM ont effectué le jeudi 15 octobre un cross solidaire avec l'USEP aux jardins des «p'tits diables» de Dinan. En plus du contrat d'endurance que les élèves avaient choisi de réaliser (entre 10 et 30 min de course), ils apportaient des livres en bon état qui ont été remis à cette occasion au Secours Populaire. Celui-ci les redonnera pour Noël à des familles qui sont sans ressources et n'ont donc pas les moyens d'offrir des cadeaux à leurs enfants. Bel exemple de solidarité pour les élèves en cette occasion.

A l'occasion de la coupe du monde de rugby, les élèves de CM2 ont eu la chance d'être sélectionnés pour une rencontre régionale organisée par l'USEP sur ce thème. Les règles adaptées à leur âge, interdisant par exemple les placages, facilitent les apprentissages de ce sport, appelé balle ovale. En plus de la pratique sportive, une petite touche culturelle où les élèves devaient présenter un pays comme l'Ecosse.

Depuis les dessins individuels et l'apparition de Nessy, le monstre du Loch Ness a rencontré un vif succès et cela a permis aux jeunes Trélivannais, cerise sur le gâteau (écossais bien évidemment) de remporter le tournoi. Félicitations à eux et plus particulièrement à la famille Husband très investie (of course!!) sur le projet.

L'équipe enseignante



DU CHANGEMENT AU RESTAURANT SCOLAIRE

Sébastien, le nouveau cuisinier a pris ses fonctions au restaurant scolaire le 17 septembre. Philippe pendant 2 semaines lui a expliqué les spécificités de notre cantine. Fort d'une expérience en restauration de 10 ans - alors qu'il est encore très jeune - il s'est formé auprès de son aîné aux règles particulières de la restauration collective : à la méthode HACCP en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, pour la confection des menus aux recommandations du Plan National Nutrition Santé. Il lui a fallu également appréhender les quantités car chaque jour, il faut confectionner environ 200 repas. C'est très différent de la restauration classique. Il n'y a pas de changement au niveau du mode de fabrication qui reste traditionnel sur place avec des produits de qualité, c'est la volonté de la municipalité. Le nouveau cuisinier maîtrise parfaitement : les enfants mangent bien à la cantine de Trélivan. Pour la confection des repas, il est assisté de Frédérique.

Au moment du repas l'ensemble du personnel des écoles est mobilisé : Brigitte, Frédérique, Gwenaëlle, Lydie, Marie-Noëlle, Martine et Sylvie. C'est un moment extrêmement intense pour le personnel communal qui doit assurer la restauration dans des délais impartis et l'encadrement des enfants.

Le personnel communal œuvre pour que cette pause méridienne soit pour les enfants un moment agréable et d'échange dans le respect des adultes et des camarades.

Philippe a, quant à lui, fait valoir ses droits à la retraite au 30 septembre 2015 et a quitté la cantine où il travaillait depuis 31 ans. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Suzanne LEBRETON, *adjointe aux affaires scolaires*



Manque Gwenaëlle CHAPON sur la photo

Que font vos enfants en activités périscolaires à l'école Jean Ferrat ?

Les enfants de maternelle sont pris en charge par le personnel communal Sylvie, Martine, Lydie, Florence et Brigitte, personnes qu'ils connaissent bien. Des chants, des comptines, de la danse, des créations pour Noël sont pratiqués dans le calme.

Pour les élèves de CP et CE1, le mardi, c'est le «coup de théâtre» avec Marie-Noëlle et Maëva : théâtre de marionnettes en relation avec Noël. Cette activité est reconduite pour le groupe de CE1 le jeudi. Joris, animateur sportif, encadre les CP le jeudi, les CE1 le vendredi. Enfin Sophie du Kiosque (Dinan Communauté) dispense l'éveil musical le vendredi au groupe de CP.

Les enfants de CE2 sont encadrés par des animateurs de l'association "A l'Abordages" : éveil musical le mardi avec Jodène, sport le jeudi avec Erwan et activités manuelles avec Dorothee le vendredi.

Frédérique et Gwénaëlle, employées municipales, prennent en charge les CM1 et font avec eux des activités manuelles le mardi et de la danse le jeudi. La fin de la semaine est consacrée aux jeux en extérieur si le temps le permet, sinon ce sont jeux de société en intérieur.

Les CM2 découvrent l'expression scénique le mardi. Elle fait place aux créations manuelles le jeudi et à la relaxation ou le sport le vendredi, selon l'énergie des enfants. L'encadrement est assuré par Rajah.

Les ateliers danse et expression scénique ont donné lieu à une représentation avant les vacances de Noël.

De nouvelles activités seront au programme du prochain trimestre; vous pourrez les retrouver sur le site internet de la commune.

Suzanne LEBRETON,
adjointe aux affaires scolaires



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
Damelin court**

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h00 à 20h00

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00

Dimanche
de 7h30 à 13h00

L2 rue du Centre - 22100 TRELIVAN

Cette année, les élèves de l'école vont travailler autour d'un projet commun : la danse. Chaque cycle aura une approche différente et les élèves pourront présenter leur travail le 10 juin prochain à la salle du Clos Gastel.

Le dernier TBI (tableau blanc interactif) est arrivé à l'école en juillet! Désormais les classes de GS, CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 sont équipées de ce matériel. Les autres classes sont équipées d'un vidéoprojecteur qui sera fixé prochainement.

Cette année en maternelle :

En TPS-PS, les enfants, comme tous ceux de l'école, participeront au dispositif "Ecole et Cinéma", dans le cadre d'une ouverture culturelle. Ils iront voir "La Boîte à Malice" en mars 2016.

Un projet sur "l'eau/la mer" est actuellement réfléchi au niveau des classes de maternelle, il est encore en cours d'élaboration.

Au mois de février, la compagnie de théâtre Billenbois viendra présenter son spectacle "l'Arbroscope" : un spectacle basé sur de grands livres animés.

Vivre ensemble en EPS en petite et moyenne section :

Bouger, transporter à plusieurs des blocs en mousse pour construire des maisons, telles ont été certaines séances d'Education physique et sportive pendant la période du 3 au 14 octobre.

Dans le cadre des programmes « Explorer le monde, découvrir le temps » une sortie autour de l'école a eu lieu le mercredi 4 novembre. Les enfants ont observé les arbres et ils ont ramassé des fruits d'automne (glands, châtaignes, pommes...). En classe en arts visuels, ils ont construit des arbres en volume.



En cycle 2 :

Dans le cadre de l'ouverture culturelle, les classes de CP, de CE1 et d'ULIS participeront au dispositif "école et cinéma" (trois films programmés au cinéma Vers le large de Dinan). Leurs candidatures ont également été retenues pour la saison des Jacobambins, avec deux spectacles. Le premier de ces spectacles, "Contes et légendes amérindiens" avec le conteur québécois Robert Seven-Crows, programmé le jeudi 19 novembre au théâtre de Dinan, a finalement été déplacé dans la salle de motricité de l'école maternelle en raison des événements du 13 novembre (voir la photo). "Mara et les sortilèges" suivra en mars.

Une sortie sur l'école d'autrefois, à Bothoa dans les Côtes d'Armor, est également programmée le 22 janvier.

La classe de CP a commencé un échange autour des abécédaires avec d'autres classes bretonnes (Rennes, La Ville es-Nonais) par le biais d'internet. Le mur Padlet est alimenté régulièrement avec les productions d'écrit, d'art visuel...

Les élèves de cycle 2 participeront à des animations de la DICO autour du recyclage des déchets et iront visiter la déchetterie de Quévert.

Les élèves de l'ULIS participent soit individuellement soit en groupe aux projets des autres classes. Un projet de correspondance scolaire qui sera ponctué de rencontres dans l'année est en cours avec l'ULIS de l'école des Fontaines à Dinan.

En cycle 3 :

Les élèves de cycle 3 participent également au dispositif école et cinéma et iront visionner trois films au cours de l'année.

La classe de CM1-CM2 participe au projet "Petites cartes postales chorégraphiques des Côtes d'Armor". Ce dispositif a été mis en place sur 4 secteurs des Côtes d'Armor : Loudéac, Collinée, Dinan et Lamballe. Dans chaque secteur, 5 classes participent au projet et correspondent entre elles via des cartes postales informatiques. Matthias Groos, chorégraphe et responsable de la compagnie 29x27, est le référent de ce projet. Au sein de chaque secteur une danseuse ou un danseur accompagne les classes dans leur pratique de danse. Les classes communiquent entre elles par l'intermédiaire d'internet. Chaque classe présentera son travail lors d'une rencontre dans chaque secteur. Les élèves se produiront donc à Plouasne le 26 avril avec les autres classes du secteur de Dinan. Ils participeront également à Scène Ouverte le 1^{er} juin 2016. Cet événement organisé par Me Fortune, professeur d'EPS au collège Broussais, regroupe un grand nombre de classes de collège, lycée et faculté, le temps d'une journée, au Théâtre des Jacobins et sur le parvis du CREC.

Afin de permettre aux élèves de CE2-CM1-CM2 de compléter leur travail autour de la danse, ils sont allés au Théâtre des Jacobins le 7 décembre voir un spectacle de danse "Sublime".

Les élèves de CE2-CM1 découvriront Dinan lors d'un atelier sur le moyen-âge afin d'approfondir les notions étudiées en histoire.

Les élèves de CM2 iront à Caen le 17 juin pour visiter le mémorial ainsi que les plages du débarquement.

L'équipe souhaite faire de cette école un lieu accueillant, où les enfants pourront s'épanouir à travers de nombreux projets, différents chaque année. C'est pour cette raison que lors de la réflexion du nouveau projet d'école, une attention particulière va être portée sur le rôle des différents partenaires et leur investissement au sein de l'école.

C'est grâce à l'investissement de tous que ces projets sont possibles. Nous remercions vivement les municipalités de Léhon et de Trélivan pour leurs aides financières, leur écoute et leur implication dans l'école publique. Nous remercions également l'APE pour sa participation mais aussi pour son implication dans la vie de l'école.

L'équipe enseignante



CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionnera **du lundi 6 au 29 juillet 2016**.
Les enfants, âgés de 4 ans au 1^{er} janvier 2016 à 13 ans dans l'année, pourront y être accueillis.
Il sera ouvert de 9H à 17H, une garderie gratuite fonctionnera de 7h30 à 9H et de 17H à 18H30.

INSCRIPTIONS

La priorité est donnée aux enfants de TRELIVAN jusqu'au 30 avril 2016.

RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Dépôt des candidatures :

- Des animateurs(trices) avec BAFA (BNS ou SB)
- Des animateurs(trices) stagiaires

Le dépôt des candidatures doit nous être parvenu pour le 15 février 2016.

IMPORTANT

Les demandes devront être adressées à La Mairie de TRELIVAN avec la mention A.L.S.H. avant la date indiquée ci-dessus et être accompagnées d'un CV et des photocopies du ou des diplômes (BAFD, BAFA, SB, BNS et autres).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission.

Tél : 02.96.39.16.31 – Mairie



SPECTACLE : " ça ne va pas, mais ça ne va pas du tout "



20h30, samedi 7 novembre, le rideau s'ouvre devant plus de 300 personnes, salle Clément ADER. Un public nombreux venu en toute connaissance de cause pour y faire une cure de rire et de bonne humeur avec JAOSET D'LAINTI, un vrai remède contre la morosité.

Un spectacle à prendre sans modération. Pendant plus de 2h30, Joaset nous invite dans son village, son univers, et nous conte son quotidien avec tous les personnages qu'il campe sur scène, Rosalie, son épouse, Gustave son copain, le père Mathurin, et ptit Louis le tenancier du bistrot. Il nous fait partager sa vie de nouveau retraité et ses déboires avec la MSA, de papy qui veut rester «dans le coup» pour «communiquer» avec sa petite fille Adeline, en s'initiant à l'«internet» au club.

Pour terminer, il nous fait revivre ses noces d'or... ! un grand moment de bonheur et de tendresse...

Enfin, « **ça ne va pas mais ça ne va pas du tout** », mais pour les spectateurs, c'était une soirée inoubliable, d'où l'on ressort bien heureux !!

Michel PELHATRE, *président du COCS*

Le transport haut de gamme accessible à tous
Secteur : Trélivan, Brusvily, Dinan et périphérie
* Transports prestigieux hôtels, restaurants, boîtes de nuit
transports touristiques à la demande

06-98-84-21-46

* Sur réservation au préalable

** D.T. Prestige est une activité de Damien-Taxi S.A.S.

D.T. Prestige
by Damien-Taxi

Damien Taxi

24h/24 et 7j/7

Pour plus d'infos, contactez-nous au

06 98 84 21 46

Minibus jusqu'à 8 places

Navettes Boîtes de Nuit,
Aéroports et Gares

TRELIVAN

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN.

L'année 2015 vient de refermer son calendrier, aussi, l'Amicale souhaite à tous les lecteurs du bulletin communal de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé.

Merci aux Trélivannais qui sont venus se recueillir autour du monument aux morts à l'occasion des célébrations du 11 Novembre.

Merci aux enfants des écoles et à leur encadrement, merci aux chanteurs des "Pourquoi Pas" ainsi qu'à la société colombophile pour leur participation.

Le repas qui a été partagé par 58 convives et concocté par le traiteur « Chêne aux Loups » a été animé par Bernard à la sono.

Date à retenir : l'assemblée générale se déroulera le samedi 27 février à 10h au foyer culturel, parc du Val Drouet.

Merci de venir nombreux.

Le secrétaire/trésorier
Jean-Marie DESCAMPS

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR,

danses traditionnelles fait sa rentrée...

En ces temps troublés, c'est avec plaisir que les membres de l'Association FLEUR DE BLE NOIR se retrouvent tous les mardis pour danser et mettre en pratique au propre comme au figuré la formule « se serrer les coudes ». La danse et la musique bretonne nous le permettent. C'est donc dans une ambiance chaleureuse que la nouvelle saison se poursuit et l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 17 novembre en a encore cette année donné la preuve tant le nombre des adhérents était important. Près de 85% étaient présents ou représentés.

Les membres du bureau ont été désignés par le comité d'administration à l'issue de l'élection pour le renouvellement du tiers sortant à savoir : **Présidente** Marie LEMONNIER, **Vice-Président** Marc BOUHER, **Trésorière** Marie-Thérèse KERJOSE, **Trésorière adjointe** Maryse Mainguy, **Secrétaire** Martine DUFFROS, **Secrétaire adjointe** Liliane BLANCHARD.

Nous avons constaté la belle santé de notre association et déjà les projets 2016 se profilent : l'AVEYRON à l'Ascension et probablement ABSTATT en juillet.

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que le groupe Animations se tient à la disposition des associations mais aussi des particuliers qui désireraient organiser une animation dans le cadre de fêtes privées ou publiques.



Chacun peut se renseigner à la mairie de Trélivan qui transmettra ou directement auprès des membres du bureau (02 96 39 40 02) ou (06 83 81 16 49).

L'Association Fleur de Blé noir, adhérents et conseil d'administration, souhaitent aux Trélivannaises et Trélivannais de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et leur adressent tous leurs vœux de santé et bonheur pour 2016.

Martine DUFFROS, pour le bureau



Association TRÉLIVAN TÉLÉTHON

Quand paraîtra ce bulletin municipal notre repas « bourguignon » du 5 Décembre sera fait. Ainsi nos trois manifestations 2015 auront permis de récolter des fonds pour l'A.F.M. TELETHON. Le compte de résultat paraîtra dans le prochain bulletin.

J'aimerais rappeler que la sortie du 27 Septembre s'est effectuée avec un peu moins de participants que l'année dernière (128 personnes et 20 chiens). L'ensemble des personnes était ravi du parcours sur cette belle journée ensoleillée. Nous étions en concurrence avec « les virades de l'espoir » qui se déroulaient sur la commune de Quévert et aussi une randonnée sur la commune du Hinglé. C'est pour cette raison que l'édition 2016 se déroulera le 2 Octobre. La soirée du 25 Octobre sur le thème des « Années 80 » a été un réel succès avec 250 personnes à table et bien entendu sur la piste. La très bonne ambiance était assurée par Jean Michel COILAN « Star-Music ». En effet nous affichions déjà complet le 15 Octobre avec une trentaine de refus. Beaucoup de personnes sont fidèles à cette soirée et un peu moins de 2000€ ont été récoltés ce soir-là.

Je tiens à remercier :

- Les bénévoles et en particulier Laurent LE FLAHEC, qui a bien géré le repas. Sans eux rien n'est possible;
- Patrick et Hervé (Les cyclos Trélivannais) pour leur aide pour le tracé de la randonnée;
- L'entreprise PHIL'SERVICE pour le financement de la banderole de la soirée des « Années 80 »;
- Monsieur et Madame Christian PINSARD de « CUISINES REFERENCES » pour le financement des banderoles de la randonnée pédestre ainsi que du repas du 5 décembre. Ces banderoles ont été disposées au rond-point près du Centre LECLERC sur la clôture de la salle du Clos Gastel;
- Les associations de Trélivan qui participent sous forme de dons;
- Le centre LECLERC de Léhon;
- Monsieur Olivier DRENO de la ferme du Tertre pour nous avoir fourni le lait et la crème fraîche pour la conception des crêpes de la rando ainsi que les crèmes brûlées de la soirée des « ANNEES 80 »;
- GROUPAMA pour la réalisation des affiches;
- La municipalité;
- Les dépositaires des cartes : la boulangerie DAMELINCOURT, le bar LE TRELIVAN et la MAIRIE;
- La C.I.F.A.C. et Motoculture Pièces Services pour le financement des cartes repas.

L'ensemble du bureau et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, santé et prospérité.

Le président, Jean LECHEVESTRIER



Téléthon

Théâtre



M. BERTRAND, agent immobilier, invite une maîtresse potentielle dans son studio, mais il ignore qu'il est déjà occupé par malveillance par son inspectrice des impôts, par la tante Antonine et un clochard qui se fait discret dans un Lorsque tout ce monde se rencontre et surtout croise M. BERTRAND le rêve d'amour de son mari se transforme en cauchemar. Toutes ces dames et l'imprévisible clochard vont-ils briser son ménage et causer sa ruine ?

Voilà le résumé de «Pas toutes à la fois» comédie en 3 actes de Paul COTE que la troupe aura le plaisir de vous présenter en 2016 : **le samedi 12 mars et le 16 avril à 20h30 salle Clément Ader de TRELIVAN, le 2 avril à LANGUEDIAS, 9 avril à QUEVERT, et 23 avril au théâtre des jacobins à DINAN.**

A bientôt

Sylvie LECHEMINOUX

Chants Marins « Les pourquoi-pas »



A la reprise de septembre, il avait été émis l'idée de permettre à des personnes qui aimaient chanter, de rejoindre l'équipage afin d'y apporter un peu de sang neuf. Sept femmes et quatre hommes ont répondu et sont rentrés dans notre groupe. Nous allons profiter de nos soirées d'hiver lors de nos répétitions pour apprendre de nouveaux chants et améliorer l'existant. Pour cela nous faisons confiance à Christiane pour mener à bien cette tâche avec sérieux et dans la bonne ambiance.

Comme chaque année, les chanteurs étaient présents aux cérémonies du 11 novembre au monument aux morts accompagnés des enfants de l'école Jean Ferrat, leurs professeurs ainsi qu'un public important pour chanter la marseillaise.

Bon vent à toute l'équipe !

Marcel DESCHAMPS



Suite à l'assemblée générale du 9 novembre le Conseil d'Administration a été modifié pour le tiers sortant, 2 personnes ayant remis leur démission. Voici la composition du bureau élu le 16 novembre :

Président : Bernard FAIRIER, **vice-président** : Joël JEANNE, **secrétaire** : Christiane MALHERBE, **secrétaire adjointe** : Claudine LESUEUR, **trésorière** : Claudine DESCHAMPS, **trésorier adjoint** : Claude BOSSARD.

Membres : Thierry ALLAIN, Cécile BRIAND, Emile BRIAND, Yvonne COLLET, Gérard COUTUTIER, Marcel DESCHAMPS, Sylvie LECHEMINOUX, Jean Yves MADRE, Christelle PIVIDORI.

Responsable des chants marins : Marcel DESCHAMPS, **trésorière** : Yvonne COLLET

Responsable du théâtre : Sylvie LECHEMINOUX, **trésorier** : Joël JEANNE

Trelivan Animation vous souhaite une bonne année 2016

Le président, Bernard FAIRIER

COMITE DE JUMELAGE DE TRELIVAN



Montgailhard et son pain de sucre

Le comité de jumelage vous invite à son **assemblée générale** le **jeudi 21 janvier 2016** au Foyer culturel du Val Drouet. Cette assemblée générale est ouverte à toutes et tous. A cette occasion le comité aimerait rencontrer les présidentes et présidents des associations trélivannaises afin de voir ensemble les possibilités d'échanges qu'il pourrait y avoir avec leurs homologues ariégeois.

En effet le jumelage doit se développer davantage grâce à ces contacts et ces perspectives.

A l'issue de l'assemblée générale, le pot de l'amitié sera servi et un diaporama de notre déplacement à Montgailhard vous sera projeté.

*En espérant vous voir nombreux,
le bureau du Comité de jumelage vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année.*

NB: le lâcher de truites et le repas champêtre sont fixés au dimanche 24 avril 2016. Prenez date.

Pour le bureau, le président André-Yves COLAS

ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN FOOTBALL

*A*u tiers de notre saison, nous pouvons déjà tirer un premier bilan et quelques enseignements de ces 4 premiers mois.



Sportivement, les objectifs Seniors ont été bien définis au vu du recrutement de l'inter-saison et de l'effectif général. Même si l'effectif est toujours un peu juste en nombre de licences pour 3 équipes chaque dimanche, l'assiduité et la présence d'un grand nombre nous permettent de disputer tous les matches.

Après 8 matches disputés sur 22, notre équipe 1ère a recollé au peloton dans son groupe de D.R.H, qu'elle a rejoint cette année. Un groupe élargi, à l'écoute et solidaire devrait nous permettre de nous maintenir à ce niveau, en tout cas c'est l'objectif.

Un grand bravo pour le beau parcours en Coupe de France avec 5 tours et deux équipes éliminées (Lamballe et Plaintel) évoluant dans des championnats supérieurs. Le 5ème tour nous aura été fatal avec ce déplacement mémorable à La Gacilly. Une défaite logique 2-1 qui sera atténuée par l'engouement et les encouragements sans faille de la centaine de supporters présents lors de ce déplacement. Pour l'équipe B évoluant en 3ème division de district, il était primordial de jouer le haut de tableau avec la montée pour objectif. Toujours invaincu dans son championnat avec 7 victoires en autant de matches, une qualification facile en challenge de district malgré 4 équipes évoluant au dessus, l'équipe B se fait plaisir et fait plaisir à ses supporters.

L'équipe C, en 4ème division de district, joue pour le plaisir mais avec beaucoup de volonté et d'application, ce qui lui permet d'être aussi en tête de son championnat, et toujours invaincue. Une bonne surprise en fin de saison peut être légitimement envisagée. L'humilité doit cependant persister même si, légitimement, nous nourrissons quelques ambitions après une saison de transition. L'AST se veut un club convivial et familial où chacun doit apporter sa bonne humeur, son envie et sa passion du ballon rond.

Pour notre école de football, nous enregistrons encore cette année une baisse d'effectifs dans certaines catégories, surtout en U8-U9-U10 (années 2006-2007-2008). N'hésitez pas à nous rejoindre le mercredi sur le terrain du Rocher. Nos petits groupes animés par Joris AUTRET, notre nouvel éducateur depuis octobre, permettront à chaque enfant de pouvoir jouer à leur niveau.

Les 3 catégories du Groupement avec Brusvily (de U13 à U18) se portent bien avec de très bons résultats, beaucoup d'assiduité et une belle énergie.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le samedi 16 janvier 2016, pour la galette des rois et les vœux du Club.

Bien sportivement

Guillaume PANNIER, président de l'AST

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trelivan

HOME POSE
Construction/Extension/Menuiserie int. ext./Plâtrerie

David DA SILVA 07.60.67.22.11
Stéphanie SIFFLET 06.43.50.61.99
homepose@yahoo.fr
Devis gratuit

20 rue du Clos Neuf
22100 TRELIVAN

CLUB DE L'AMITIÉ

Le conseil d'administration vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé.

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier de notre association pour le premier semestre 2016 :

RENCONTRES ANNUELLES

Judi 7 janvier, salle Hélène BOUCHER :

- 14h00 : renouvellement des adhésions et accueil des nouveaux adhérents
- 15h30 : vœux du conseil d'administration avec galette des rois offerte par l'association

Dimanche 3 avril, salle Clément ADER :

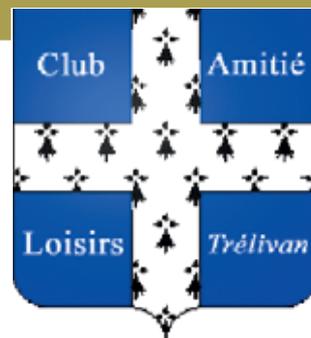
- 11h00 : assemblée générale
- 12h30 : repas annuel avec animations

Judi 16 juin, salle Hélène BOUCHER :

- Grillade party

CONCOURS

- **Samedi 30 janvier** : concours d'aluette au foyer des aînés,
- **Vendredi 18 mars** : concours de belote salle Clément ADER,
- **Samedi 4 juillet** : Concours de pétanque parc du Val Drouet.



EXPOSITIONS

- **Samedi 5 et dimanche 6 mars, salle Clément ADER :** « Art & Images » au salon des artistes
- **Fin mai début juin**, le lieu sera communiqué prochainement : « Art & Images » au fil de l'eau.

ACTIVITES ARTISTIQUES

- **Lundi 14H15 - 17H00** : photographie
- **Mardi 14h00 - 17h00** : peinture
- **Vendredi 14H30 - 17H00** : tableaux en relief et scrapbooking.

LOISIRS

- **Mardi & vendredi 14h00 - 18h00** : jeux de société, belote, pétanque.

Les personnes intéressées sont invitées à venir faire connaissance avec notre club aux jours d'ouverture. Le meilleur accueil leur sera réservé.

club-amitie@hotmail.fr - 06 37 62 87 97

Jean-Pierre BLONDEL, président

CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

Le club VTT-CYCLO-TRELIVAN a tenu son assemblée générale le vendredi 6 Novembre, au foyer culturel en présence de Pascal GODET délégué aux sports.

Le bureau est reconduit dans ses fonctions :

Président : Patrick LEBRET

Vice-président : Rémi MAILLARD

Trésorier : Guy LE PROVOST

Trésorier adjoint : Patrick BREXEL

Secrétaire : Roger BOTREL

Secrétaire adjoint : Eric ALLAIN

Membres : Hervé GARAUULT (Responsable de la rando) Michel HALLOUET, Dominique HAQUIN, Francis BELLARD, Daniel SIMON. Philippe CARRO et Olivier QUILLIEN, nouveaux membres.

A ce jour, le club est composé de 24 cyclos et 29 vététistes. Le renouvellement des licences pour l'année 2016 est en cours. Nous invitons les personnes motivées par ces disciplines à prendre contact. Le rendez-vous dominical est fixé à 8h45, place du 19 mars, face à la pharmacie pour les cyclos et vététistes avec un retour à la maison des sports. Une sortie en semaine est programmée le mercredi matin pour les vététistes. Nous remercions la municipalité pour la mise en place de l'ameublement à la maison des sports.



Le 29 novembre, la sortie du dimanche matin s'est faite au profit du Téléthon. Dès 8h45 une trentaine de vététistes et cyclistes se sont mobilisés sous un temps très automnal.

Prochains rendez-vous : la galette des rois début Janvier, la Rando VTT/cyclo/pédestre le 24 Avril et un pique-nique courant Juin.

Une participation active aux randonnées cyclosporatives à but humanitaire et aux diverses randonnées VTT au cours de l'année est programmée.

Le bureau et tous les membres du club présentent leurs meilleurs vœux à tous les Trélivannais.

Pour tout renseignement : site du club : www.club-vtt-cyclo-trelivan.fr
Tél : 09 64 02 85 76. ou le 06 88 33 89 08.

Pour le bureau, le président, Patrick LEBRET

A.S. TRELIVAN MOTO



Le bureau de l'AS Trélivan Moto pour 2016 est reconduit à 100 %.

Le gros changement sera la date de la course moto qui aura lieu le week-end du 21 et 22 Mai 2016. Nous changeons cette date pour ne pas être en concurrence avec la date de la fête de la musique comme cette année. Nous espérons ne pas gêner les autres associations de la commune.

Pour les années futures, nous souhaitons choisir une date début juin. Nous allons travailler avec la fédération moto pour trouver une solution acceptable pour tous.

Un léger déficit de 400 euros lors de la manifestation nous oblige à retravailler notre prévisionnel 2016, car notre budget de la manifestation restera d'environ 30 000 euros.

Les 2 points importants à revoir :

- Engager des démarches au niveau des assurances pour faire baisser le coût qui nous pénalise. Une piste du côté des anglais pourrait être une solution. Il faut vérifier pour confirmer au plus vite.

- Renforcer notre partenariat avec de nouvelles entreprises et communiquer davantage sur les dates de la manifestation prochaine.

Côté course, le souhait serait de faire plus de courses en paquets. Nous pensons aux petites et moyennes cylindrées ainsi qu'aux motos anciennes, avec toujours nos super-motards.

Pour la course de côte en individuel, on ne garderait que les 600, +1300 et side-car. Tout cela est en discussion avec la fédération pour avoir les autorisations pour un tel projet.

Les pilotes semblent déjà très favorables pour ce genre de course même avec des petites cylindrées.

Pour le samedi soir une animation semble être nécessaire. Un show de stunt d'une heure, suivie d'une animation musicale sur le site sont en discussion pour 2016.

Les personnes qui veulent apporter des idées sont les bienvenues à nos réunions qui ont lieu le premier vendredi de chaque mois à la maison des sports à Trélivan. Sinon, ils peuvent contacter une personne du bureau.

Le moto club va également commencer le nettoyage de l'ancienne piste de 2 cv cross pour essayer de créer un circuit ovale en terre pour faire une piste de short-track. Les personnes qui veulent nous aider sont les bienvenues. Les gens ou entreprises qui souhaitent faire du mécénat pour le Moto club peuvent nous contacter pour plus de renseignements.

Composition du bureau :

Président : M. Marin Jean-Luc - Tel : 06 75 83 64 18

Vice-président : M. Allo Jean-Pierre - Tel : 06 08 05 92 08

Secrétaire : M^{me} Lucas Sandrine - Tel : 06 62 78 88 16

Secrétaire Adj. : M^{me} Lebon Christine - Tel : 06 09 26 56 98

Secrétaire Adj. : M^{me} Bernard Michelle - Tel : 06 74 54 91 89

Trésorier : M. Bouxiere Pascal - Tel : 06 17 92 19 68

Trésorier Adj. : M. Godard Fabrice - Tel : 06 77 76 80 86

Resp. Commissaire : M. Ledez Jean-Yves - Tel : 06 68 35 12 88

Jean-Luc MARIN, *président du Moto Club de Trélivan*



DINAN TAXI

06 62 65 34 66

Transport médical.

Transport de voyageurs.

Toutes destinations. 7/7

Emmanuel Jung, La Renaudais, 22100 Trélivan



ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

DÉCORATIONS DE NOËL

Achat de 14 sapins mis en place dans différents endroits des cités et décorés par l'association et quelques particuliers.
Quant aux décors électriques de l'association, ils sont posés par les soins de la mairie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **vendredi 5 février 2016 à partir de 19h30** salle **Hélène Boucher**.

MARCHE MENSUELLE

La marche mensuelle a lieu tous les 3^{ème} dimanches de chaque mois.
Rendez-vous à 14 h à l'abri bus du quartier pour covoiturage.
Renseignements : 02 96 39 61 80 - Gratuit.

GYM

Tous les mardis soir
Renseignements : 02 96 39 63 58

ATELIER LOISIRS

Le partage du savoir tous les mercredis soir de 19h30 à 22h : travaux manuels (cartonnage, collage et bricolage).
Renseignements : 02 96 39 62 09

Joyeuses fêtes à tous

VIDE GRENIER

Malgré quelques déballeurs défaillants à cause des prévisions météo, les visiteurs furent nombreux.
Un grand remerciement aux bénévoles ainsi qu'aux personnes qui ont confectionné des gâteaux.

Le prochain rendez-vous est fixé le 11 septembre 2016.



L'équipe en pleine activité pour le Père Noël.



Club de gymnastique Féminine de Tréllivan Section Enfants

Le club de gymnastique féminine de Tréllivan organise des cours de gym enfant (baby gym). 2 cours sont proposés :

● Cours pour les enfants de 3-4 ans, de 15h15 à 16h le mercredi à la salle Clément Ader (salle du bourg de Tréllivan). Ce cours est complet.

● Cours pour les enfants de 5-6 ans, de 14h à 15h le mercredi, également à la salle Clément Ader. Pour ce cours, il reste une dizaine de places disponibles (au début novembre). Les 2 premières séances sont gratuites. Prévoir une tenue de sport, des baskets anti-dérapantes (car le sol est en parquet), et une bouteille d'eau.

La cotisation est de 75 euros pour l'année (au prorata de la date d'inscription - payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide). Il est possible d'avoir un forfait famille pour un adulte et au moins un enfant inscrit (les prix sont dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites. Nous consulter pour le tarif).

Pour rappel, les cours adultes se font aussi dans la salle Clément Ader et ont lieu le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé

gym douce, et le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien. La cotisation est de 70 euros par adulte, pour l'année, avec accès aux 2 cours possible (au prorata de la date d'inscription - payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide).

Se renseigner afin de vérifier s'il reste de la place pour les enfants (au moment de la parution de cet article)

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 02 96 83 64 52 ou au 06 12 64 18 69



Corinne BRÉGENT, présidente.

INFORMATION DE L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :



- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfiques permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.
- Créer un esprit de **convivialité** en permettant aux **parents d'élèves, enseignants, aux enfants** et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

Présidente : Evelyne Guéguen
Vice-présidente : Céline Hermouet
Secrétaire : Sylvie Pigeon
Trésorière : Florence Brehie



Les rendez-vous de l'année scolaire, à vos agendas !



- La sortie vélo réalisée à la rentrée le 13 septembre 2015. Deux parcours à vélo ont été proposés selon les âges des enfants avec une visite pour tous de la ferme du Tertre. Nous avons pu assister à un agnelage sous le regard médusé et souvent ému des enfants !
- L'arbre de Noël avec un spectacle pour enfants, le vendredi 11 décembre. Le groupe «Bric à Brac» nous a transportés dans un monde de magie et d'humour.
- Le repas «Tartiflette» : traditionnel moment de convivialité et d'amusement pour tous, le 27 février 2016.
- Le vide-grenier le 15 mai 2016, en centre bourg.
- La kermesse de l'école et son repas convivial en soirée, le 25 juin 2016.

Pour l'organisation de ces manifestations, c'est avant tout une quarantaine de bénévoles impliqués, dynamiques et nous vous invitons à nous rejoindre pour renouveler les membres.

Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

Pour cette année scolaire 2015-2016, voici les activités:

- Séances cinéma pour toutes les classes;
- Travail avec une céramiste et la matière.

Différentes sorties sont programmées :

- Monde et nature;
- Ferme d'antan à Plédéliac (2 ateliers);
- Jardins de Brocéliande;
- Visite du musée des Champs Libres de Rennes;
- Cinécole;
- Bothoa.

A cela s'ajoutent des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP et de nombreux autres projets...

- Certains enfants vont passer un mini-séjour à la ferme de Trémargat : activités pédagogiques autour des animaux de la ferme, du jardin, de l'alimentation, des abeilles et de l'environnement naturel.



- Cette année, les élèves de CM1 et CM2 auront aussi la chance de passer 2 jours au Puy du Fou.



amicale.laique.trelivan@gmail.com

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !

Le bureau de l'Amicale Laïque.

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

- **l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans;**
- **l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans;**
- **la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.**

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

PLANNING DES ESPACES JEUX Janvier- Février 2016



RAPPEL :

La participation est limitée à **une animation par semaine**

Les horaires sont les suivants :

- 9h30-11h30 pour les espaces jeux

En cas de forte affluence et afin de permettre à chacun de trouver sa place :

- il est demandé aux participants de bien vouloir laisser leur place (45 minutes étant déjà un temps de participation satisfaisant pour les enfants)
- les animatrices pourront refuser les nouveaux arrivants au-delà d'un certain seuil (environ 20 enfants).

Il est demandé à chacun, enfants et adultes, de prévoir des chaussons (sur chaussettes,...).

Garderie périscolaire, rue des Clairettes : Jeudi 14 janvier et lundi 1^{er} février

**Pour tout renseignement : RPAM à la CODI – Tél : 02 96 87 52 78
E.mail : rpam@cc-codi.fr**

PETITE ENFANCE

Vous êtes parents ou vous allez le devenir, vous vous interrogez sur les modes de garde de vos enfants : une crèche, un jardin d'enfants ou un assistant maternel :

• Assistants Maternels :

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous communiquera une liste de «Nounous» dévouées pour agrémenter votre quotidien.

• Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM), vous accompagne :

- Dans les démarches administratives à suivre (déclarations, contrat de travail,..) ;
- La recherche d'un mode d'accueil et dans la mise en relation avec les assistants maternels disponibles.



Il vous informe sur :

- Vos droits et devoirs ;
- Les aides financières possibles

Le RPAM, organise des espaces jeux itinérants ouverts aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. L'espace jeux est un lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant dans un lieu convivial pour l'adulte qui l'accompagne. A Trélivan, les locaux de la garderie périscolaire accueillent régulièrement le Relais Parents Assistants Maternels.

• Micro Crèche :

Un mode de garde collectif en structure d'accueil réduite, la micro crèche «Les p'tits Zen» de Trélivan, est à votre service. La capacité d'accueil est de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, et 1 accueil d'urgence. L'amplitude horaire est de 7h à 19h.

• Structures d'accueil collectif :

Le Service Petite Enfance Jeunesse de Dinan Communauté est à votre disposition pour vous communiquer les structures d'accueil collectif sur le territoire (multi-accueils, jardins d'enfants, crèches).

Assistants Maternels	MAIRIE TRELIVAN	02 96 39 16 31 mairie-trelivan@orange.fr
Micro crèche «Les P'tits Zen»	SCOP L'ABORDAGE	09 54 26 33 28 micro.trelivan@alabordages.com
Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)	DINAN COMMUNAUTE	02 96 87 52 78 06 61 12 61 99 rpam@dinancommunauté.fr
Structures d'accueil collectif	DINAN COMMUNAUTE	02 96 87 20 12 accueil.petite-enfance@dinan.communauté.fr

Marie-Claire BOTREL,
déléguée à la Petite Enfance à Dinan Communauté

SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit
06 71 02 32 66
M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

Sylvie Loty - Création et retouches

filSloty
couture

La Roussais
22100 Trélivan

02.96.80.4073
06.45.56.3479

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (OU APA) PEUT PERMETTRE À UN PERSONNE DE RESTER CHEZ ELLE OU DE FINANCER UN ACCUEIL EN EHPAD

La revalorisation de l'Allocation personnalisée d'autonomie s'inscrit dans le projet de loi sur le vieillissement qui doit entrer en vigueur en janvier 2016. L'objectif est, en particulier, le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Qui peut en bénéficier ?

Ce sont les personnes âgées de 60 ans ou plus, en situation de perte d'autonomie. Elles doivent avoir besoin d'aide pour accomplir les gestes de la vie quotidienne ou d'une surveillance régulière.

Le degré de dépendance est évalué selon la grille Aggir (autonomie, gérontologie, groupe iso-ressources).

La grille comprend 6 groupes appelés GIR allant de 1, pour la dépendance la plus forte à 6, pour la plus faible.

L'Apa est seulement versée aux personnes classées GIR 1 à 4.

Le calcul de l'Apa

Chaque groupe (GIR 1 à 4) correspond à un tarif maximal d'allocation. Le montant varie de 562,27 euros en GIR 4 à 1 312,67 euros en GIR 1 (au 1^{er} avril 2015).

Les ressources du bénéficiaire sont également prises en compte pour calculer la participation financière qui restera éventuellement à la charge du demandeur.

Le mode de calcul dépend aussi du type d'hébergement : domicile ou Ehpad (établissement pour personnes âgées dépendantes).

Les modalités

La demande s'effectue auprès des services du conseil départemental du lieu de résidence ou d'un CCAS.

L'étude du dossier sera complétée par une visite d'une équipe médico-sociale au domicile de la personne. Un plan d'aide doit être adressé dans les 30 jours après l'enregistrement du dossier.

Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales

LA CARAVANE NUMÉRIQUE DE LA MISSION LOCALE

sera présente à Trélivan
le **MERCREDI 17 FEVRIER 2016**
de 14 H à 17 H !!!



**L'ATELIER
D'INGRID**

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRELIVAN



Venez découvrir
LA CARAVANE NUMERIQUE
de la Mission Locale du Pays de Dinan

Mission Locale

www.missionlocale-paysdedinan.fr

Vous pourrez y trouver un appui pour...

- Créer votre CV et lettre de motivation
- Consulter les offres d'emploi
- Créer votre réseau social professionnel
- Maîtriser votre e-réputation

www.missionlocale-paysdedinan.fr

MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN

La lettre du réseau du Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Dinan - N°17 -



C L I C
du pays de DINAN

Centre Local d'Information et de Coordination
pour personnes âgées!

Un C.L.I.C. c'est quoi ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C) du pays de Dinan est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation à destination des personnes de plus de 60 ans, des personnes handicapées de plus de 55 ans et leur entourage mais aussi pour les professionnels de la gérontologie et les bénévoles. Il rassemble toutes les informations susceptibles d'aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne. «Améliorer la vie quotidienne des personnes âgées, en leur permettant d'obtenir des réponses rapides et complètes sur leurs droits et l'ensemble des possibilités de prise en charge».

Un lieu GRATUIT et ouvert à tous

Le C.L.I.C évalue les besoins des personnes, élabore avec elles un plan d'aide individualisé, coordonne la mise en œuvre du plan d'aide par une mise en réseau des professionnels de santé, d'accompagnement à domicile, de l'habitat et des acteurs locaux. L'objectif est de rechercher avec les personnes une réponse adaptée à leur situation et à leurs souhaits concernant la vie quotidienne, les aides et soins à domicile, les aides financières, l'adaptation du logement...

Des permanences près de chez vous

Pour répondre à la logique de proximité qui est la sienne, le C.L.I.C propose depuis septembre 2015 des permanences délocalisées. Elles ont lieu :

- Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h à 12h à Broons, à la Maison des Associations, 3 rue Belloir.
- Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 10h à 12h à Plancoët, 8 rue du Docteur-Chambrin.
- Le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 10h à 12h à la mairie de Evran.
- Le 4^{ème} mercredi de chaque mois 10h à 12h à la mairie de Pleslin-Trigavou.

Enfin, le C.L.I.C maintient ses permanences quotidiennes dans ses locaux, **Espace Atlante Entreprises au 7 rue de la Violette à Quévert.**

**Pour nous rencontrer sur l'une de ces permanences,
il vous suffit de prendre rendez-vous au préalable au 02.96.85.43.63.**

C.L.I.C. Du Pays de Dinan
Zone Atlante - 7 rue de la Violette - 22100 QUÉVERT
Tél : 02.96.85.43.63 - Fax : 02.96.39.57.74
mail : clicpaysdinan@yahoo.fr ou site internet : <http://www.clic-dinan.fr>
Ouvert du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

THERMIE PAC
SAV POMPES A CHALEUR



- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

MORIN ANTHONY
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42

GILLES MÉNARD

ENTRETIEN ESPACES VERTS
TAILLE DE HAIES
TONTE DE PELOUSE
JARDINAGE
PETIT ÉLAGAGE



Paiement CESU

Trélivan
22100 DINAN
06 01 73 03 45

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Assainissement individuel, quelle technique pour ma maison ?

Pour se raccorder, plusieurs techniques existent. Voici quelques infos pratiques pour y voir plus clair et choisir celle qui conviendra à votre habitat.

Contrairement à l'assainissement collectif, l'assainissement autonome est effectué sur place, chez vous. Devant l'impossibilité de se raccorder au réseau public, vous devez prendre en charge l'assainissement des eaux de façon personnelle. Rassurez-vous, vous avez normalement la place d'installer un tel système ! L'avantage de réaliser un assainissement autonome est de pouvoir choisir la technique utilisée.

Différentes techniques pour réaliser un assainissement autonome

Voici différentes techniques :

- Filières classiques : tranchées d'infiltration, filtres à sable.

- Filières agréées : filtres compacts, filtres plantés (écologiques) et micro-stations

Chaque installation a ses atouts et ses inconvénients, il est donc important de prendre en compte le fonctionnement et l'entretien du dispositif que vous choisissez.

Le SPANC, pour informer, conseiller et vérifier

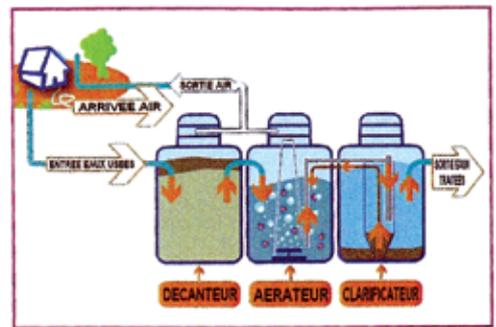
Le rôle du SPANC est de vous informer, vous conseiller et d'effectuer les différentes vérifications nécessaires au bon état de fonctionnement de ces équipements. Lorsqu'un habitant met en place un dispositif d'assainissement, il doit constituer une demande auprès du SPANC de Dinan Communauté. Une étude de sol est alors réalisée, à la charge du propriétaire, par un cabi-

net privé, qui l'orientera vers l'équipement d'assainissement non collectif adéquat.

Zoom sur les micro-stations d'épuration

Agréées depuis 2011, ces dispositifs permettent l'assainissement des bâtiments disposants de très peu de terrain. Néanmoins les propriétaires disposant de surfaces plus importantes et séduits par la faible emprise au sol doivent tenir compte des surcoûts inévitables :

- Entretien régulier : tous les 3 à 12 mois selon le modèle.
- Souscription contrat de mainte-



nance, pour conserver la garantie de l'ouvrage.

- Consommation électrique
Le coût moyen restera donc nettement plus élevé qu'une filière classique.

Plus d'infos

Service assainissement
02 96 87 52 75

BIENTÔT LE PASSAGE DE LA TNT À LA HAUTE DÉFINITION



LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS ! AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site recevoirlatnt.fr



LE PASSAGE DE LA TNT À LA HAUTE DÉFINITION

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne réseau. Actuellement deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4. À partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

AVANT LE 5 AVRIL 2016

Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT sont diffusées en MPEG-2 et en MPEG-4 :

15 chaînes sont diffusées exclusivement en MPEG-2 (définition standard ou SD)



4 chaînes disposent d'une double diffusion, en MPEG-2 (SD) et en MPEG-4 (HD)



6 chaînes HD sont diffusées en MPEG-4



Ces diffusions utilisent une bande de fréquences allant de 470 à 790 Mhz.

APRÈS LE 5 AVRIL 2016

Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT seront toutes diffusées exclusivement en MPEG-4 en qualité HD.



arte W9 Chérie 25 ETOURNE 21

L'utilisation de la seule norme MPEG-4 permettra de diffuser la TNT sur une bande de fréquences plus étroite, allant de 470 à 694 MHz. La bande des 700 MHz sera ainsi libérée pour d'autres usages.

LE PASSAGE À LA TNT HD SE FERA EN UNE NUIT,
DU 4 AU 5 AVRIL, SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE !

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature	Où s'adresser	Pièces à fournir
Mariage	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints	
Duplicata livret de Famille	Mairie du domicile	
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Mairie pour consulter les règles du PACS	
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance	Livret de famille ou carte d'identité certifié du praticien
Reconnaissance : (hors mariage) • <i>Avant naissance</i> : (ne concerne que le père) l'enfant est reconnu automatiquement par la mère depuis juillet 2007 • <i>Après naissance</i>	Mairie du domicile Mairie du domicile	Carte d'identité Carte d'identité du déclarant et un extrait d'acte de naissance de l'enfant
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures qui suivent le décès	Livret de famille et certificat de décès délivré par le médecin
Inscriptions à l'école	Mairie	Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et éventuellement certificat de radiation de l'école précédente
Inscriptions sur les listes électorales Concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes qui atteindront 18 ans dans l'année.	Mairie du domicile avant le 31 décembre de l'année en cours	Carte d'identité et justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone)
Recensement militaire (les jeunes doivent se faire recenser à la date anniversaire de leur 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille et pièce d'identité
Carte nationale d'identité Si le demandeur est mineur, il doit être accompagné d'un de ses parents Si les parents sont divorcés	Mairie du domicile (délai d'obtention 3 semaines environ) Le mineur doit être présent à l'établissement de la demande ainsi qu'à la remise de la carte d'identité	- Extrait d'acte de naissance pour une première demande ou si perte ou vol ; - Livret de famille si possible; - un justificatif de domicile; - 2 photos conformes aux normes carte d'identité (ne pas les découper); - Joindre 1 timbre fiscal d'une valeur de 25€ si perte ou vol. Joindre copie du jugement de divorce.
Demande de passeport	Mairie de DINAN Tél : 02.96.39.22.43 Prendre rendez-vous	- Retirer un dossier dans votre mairie et la liste des pièces à fournir. Timbres fiscaux de : 86 € pour un adulte, 42 € pour un jeune de 15 à 18 ans, 17 € pour les enfants de moins de 15 ans inclus. (tarifs photos fournies) - Pour un renouvellement fournir l'ancien passeport.

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes à mobilité réduite de leur porter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél. 02 96 85 97 36.

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES

D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

ECOLES

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

PERMANENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information - Centre communal d'Action Sociale.

Pascal GODET : Sports.